



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réser
au
Moni
belg

13042152

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONS

04 MARS 2013

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/03/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0416.057.150

Dénomination

(en entier) : **BRACQUEGNIES-SPORTS**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : rue Joseph Wauters, 79 à 7110 LA LOUVIERE (STREPY-BRACQUEGNIES)

Objet de l'acte : **DEMISSIONS, RENOUELEMENT DE POUVOIRS, NOMINATIONS**

L'assemblée générale du 18 février 2013 a décidé ce qui suit:

1.- Modification des statuts

L'assemblée générale a décidé de modifier la dernière ligne de l'article 16 des statuts en remplaçant le terme « quatrième » par le terme « sixième »

2.- Démission et nomination d'administrateurs

L'assemblée générale

° a déclaré que :

Monsieur METENS Etienne Arthur Jules, né à Strépy-Bracquegnies, le dix-sept août mil neuf cent trente-huit, domicilié en son vivant à 7110 LA LOUVIERE (STRÉPY-BRACQUEGNIES), rue de Nivelles, 100.

Et Monsieur CANONICO Gino, né à Torgiano (Italie), le cinq mai mil neuf cent trente-deux, domicilié en son vivant à 7110 LA LOUVIERE (STRÉPY-BRACQUEGNIES), rue de Nivelles, 124.

sont décédés.

° a constaté que Monsieur DERYCK Patrick Daniel Camille, né à La Hestre, le huit juillet mil neuf cent cinquante-sept (numéro national : 57.07.08-011.82), domicilié à LA LOUVIERE (7110 STRÉPY-BRACQUEGNIES), rue Bois des Breucq, 62, n'est plus en mesure d'assurer son mandat d'administrateur ni de présenter sa démission en raison de son état de santé.

Son mandat est donc révoqué.

° a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de :

1) Monsieur GOBERT Jacques Emile, né à La Hestre, le treize mai mil neuf cent soixante et un (numéro national : 61.05.13-113.37), domicilié à 7110 LA LOUVIERE (STRÉPY-BRACQUEGNIES), rue Bois de Breucq, 42.

2) Monsieur CANTINIAUX Ivon Alfred, né à Strépy-Bracquegnies, le quinze juillet mil neuf cent trente-huit (numéro national : 38.07.15-061.45), époux de Madame CARDOEN Marie-Paule Renée, domicilié à 7110 LA LOUVIERE (STRÉPY-BRACQUEGNIES), Résidence du Château, 12.

3) Monsieur CANTINIAUX Alain Yvon, né à La Hestre, le vingt-huit juillet mil neuf cent cinquante-neuf (numéro national 59.07.28-107.05), époux de Madame PLISNIER Fabienne, domicilié à 7061 SOIGNIES (THIEUSIES), rue de Sirieu, 240

à compter du 18 février 2013 pour une durée de six ans.

° a décidé de nommer comme nouveaux membres du conseil d'administration à compter du 18 février 2013 et pour une durée de six ans, de :

1) Monsieur VAN WINCKEL Pol Marc Jules, né à Mons, le vingt-cinq mai mil neuf cent cinquante-huit (numéro national : 58.05.25-071.44), époux de Madame CAMMERS Carine, domicilié à 7110 LA LOUVIERE (MAURAGE), rue de l'Entraide, 77.

2) Madame CARDOEN Marie-Paule Renée, née à Strépy-Bracquegnies, le vingt-quatre mai mil neuf cent trente-neuf (numéro national : 39.05.24-084.50), épouse de Monsieur CANTINIAUX Ivon Alfred, domiciliée à 7110 LA LOUVIERE (STRÉPY-BRACQUEGNIES), Résidence du Château, 12.

3) Mademoiselle CARDOEN Martine, née à La Hestre, le six juin mil neuf cent soixante (numéro national : 60.06.06-094.58), célibataire, domiciliée à 7110 LA LOUVIERE (STRÉPY-BRACQUEGNIES), rue Balasse, 83.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/03/2013 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - Suite

Le conseil d'administration se trouve ainsi composé de :

- 1) Monsieur Jacques GOBERT
- 2) Monsieur Ivon CANTINIAUX
- 3) Monsieur Alain CANTINIAUX
- 4) Monsieur Pol VAN WINCKEL
- 5) Madame Marie-Paule CARDOEN
- 6) Madame Martine CARDOEN

2.- Répartition des fonctions au sein du conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'association a désigné en qualité de :

- * président : Monsieur Ivon CANTINIAUX
- * premier vice président : Monsieur Jacques GOBERT
- * second vice président : Monsieur Alain CANTINIAUX
- * secrétaire : Monsieur Pol VAN WINCKEL
- * trésorier : Madame Martine CARDOEN
- * commissaire : Madame Marie-Paule CARDOEN

3.- Désignation des organes de représentation générale

Le conseil d'administration a confirmé la désignation comme personne disposant, en tant qu'organe, du pouvoir de représenter l'association dans tous les actes juridiques et pouvant agir individuellement :

Monsieur Ivon CANTINIAUX

4.- Désignation de l'organe de gestion journalière

Le conseil d'administration désigne comme personne chargée de la gestion journalière :

Monsieur Pol VAN WINCKEL

Celui-ci possède tous les pouvoirs de gestion et de représentation afférente à cette gestion quotidienne. Il agit en qualité d'organe individuellement.

Les actes de gestion journalière sont ceux qui ne sont que l'exécution journalière de la ligne de conduite décidée par le conseil d'administration et qui doivent être réalisés régulièrement pour assurer la bonne marche quotidienne des activités déployées par l'association.

Monsieur Ivon CANTINIAUX, présidence de l'ASBL